



# FICHE D'INSCRIPTION

**A renvoyer avec 1 photo**

Photo

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone ..... Email .....

Date de Naissance.....

Personne à prévenir en cas de problème / Représentant légal pour les mineurs :

Nom : ..... Téléphone : .....

Cours choisi :

- Street Jazz ( 6 ~ 10 ans ) **Lundi ( 17h15 ~ 18h15 )**
- Street Jazz ( 11 ~ 17 ans ) **Lundi ( 18h20 ~19h20 )**
- Danse Urbaine ( 9 ~ 17 ans ) **Mardi ( 17h15 ~ 18h15 )**
- Atelier Concours ( 11 ~ 17 ans ) sur sélection **Mardi ( 18h20 ~ 19h20 )**

. Règlement : il est possible de régler votre inscription en 3 fois mais vous devez joindre tous vos chèques (datés du jour d'inscription) lors du dépôt du dossier, pour valider votre inscription

	1	2	3
Nombre de chèques :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mois d'encaissement et montants (si le règlement est fait en plusieurs chèques) :			
1/ Mois :...../Montant : .....	€	2/Mois :...../Montant : .....	€
3/ Mois :...../ Montant : .....	€		

- Je déclare que mon enfant est en bonne condition physique pour suivre les cours de danse .  
fournir un certificat médical obligatoire .
- Je certifie que mon enfant est couvert par une assurance Responsabilité Civile pour la pratique de  
la danse.  
fournir une attestation d'assurance.
- J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur d'Inspira Danse et je m'engage à le respecter
- J'autorise Inspira Danse à utiliser mon image gratuitement et sans contrepartie présente ou future ,  
à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit concernant l'image de  
l'entreprise.
- J'accepte de participer aux frais relatifs aux costumes du gala de fin d'année à hauteur d'environ  
30 euros à régler en fin d'année.

Fait à .....le ..... Signature : .....

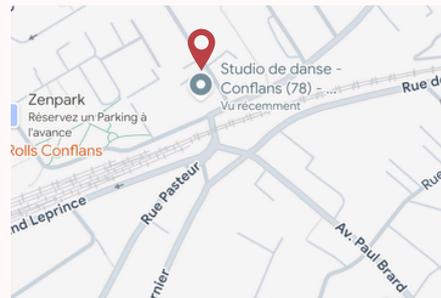
Inspira Danse ~ 1 rue Charles Bourseul 78700 Conflans-Sainte-Honorine

APE : 6r831Z - SIRET: 94866014700018 ;

Tel : + 06.40.22.09.39

E-mail : inspiradanse@gmail.com

Les ateliers de danse se déroulent :  
Studio de danse Evidanse  
1 rue Charles Bourseul  
78700 Conflans-Sainte-Honorine



### **Tarif cours 2025 ~ 2026**

TARIF	Tarif 1 cours par semaine	Tarif 2 cours par semaine
Cours d'essai	Gratuit	Gratuit
Street Jazz ( 6 ~ 10 ans )	180 € /an	330 € /an
Street Jazz ( 11 ~ 17 ans )	180 € / an	330 € /an
Danse urbaine ( 6 ~ 17 ans )	180 € / an	330 € /an
Atelier concours ( 11 ~ 17ans )	300 € / an	450 € / an

Frais de dossier obligatoire : 50 € / an

*Inspira Danse ~ 1 rue Charles Bourseul 78700 Conflans-Sainte-Honorine*

*APE : 6r831Z - SIRET: 94866014700018 ;*

*Tel : + 06.40.22.09.39*

*E-mail : inspiradanse@gmail.com*



# Règlement Intérieur

~Inspira danse~

## **INSCRIPTION ET PAIEMENT**

L'inscription est annuelle et vaut engagement pour la totalité de l'année scolaire. Le règlement peut s'effectuer en une ou plusieurs fois (maximum 3 fois), selon les modalités établies avec la direction. Les frais de dossier sont obligatoires, payables à l'inscription et non remboursables. Toute année commencée est due dans sa totalité, même en cas d'abandon ou d'absences prolongées. Aucun remboursement ne sera accordé sauf en cas de déménagement ou d'incapacité médicale longue durée sur présentation d'un justificatif.

## **FRAIS ANNEXES**

Les frais de costumes, de participation aux concours ou aux spectacles sont à la charge des familles et communiqués à l'avance. Les cours manqués ne sont ni récupérables ni remboursables sauf annulation du fait d'Inspira Danse.

## **ASSIDUITÉ ET PONCTUALITÉ**

La régularité des élèves est indispensable pour assurer la progression individuelle et collective. Les élèves doivent arriver au minimum 5 minutes avant le début du cours. Toute absence doit être signalée à l'avance par message ou mail. Au-delà de 30 minutes de retard, l'accès au cours pourra être refusé pour des raisons de sécurité et de respect du travail du groupe.

## **TENUE ET HYGIÈNE**

Une tenue adaptée est obligatoire : legging, tee-shirt, brassière, chaussons de jazz ou baskets propres selon les cours. Les cheveux doivent impérativement être attachés. Les bijoux, montres et objets susceptibles de blesser ou de gêner la danse sont interdits. Les élèves doivent venir en bonne hygiène corporelle par respect pour les autres.

## **COMPORTEMENT**

Un comportement respectueux est exigé envers les professeurs, les camarades et les locaux. Tout comportement déplacé, insolent ou agressif pourra entraîner un avertissement, voire une exclusion temporaire ou définitive. Les parents s'engagent à respecter les horaires, l'organisation des cours, et à ne pas interférer dans le déroulement des séances.

## **RESPONSABILITÉ & ASSURANCE**

L'école décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels. Chaque élève doit fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile individuelle à l'inscription. Inspira Danse est couverte par sa propre Responsabilité Civile Professionnelle.

## **DROIT À L'IMAGE**

Des photos et vidéos peuvent être réalisées durant les cours et représentations à des fins de communication (site internet, réseaux sociaux, flyers, affiches...). Les familles qui refusent doivent le signaler par écrit à l'inscription.

## **SPECTACLES ET CONCOURS**

La participation aux spectacles est fortement recommandée pour favoriser la progression et le travail de groupe. Les élèves inscrits en concours s'engagent à respecter la discipline de travail, les répétitions supplémentaires et les dates prévues. L'absence répétée en concours pourra entraîner l'exclusion du groupe concours.

## **LOCAUX ET CONDITIONS D'ACCUEIL**

Les cours de danse ont lieu dans une salle équipée, adaptée à la pratique de la danse (sol adapté, miroirs, sonorisation, espaces sécurisés). L'accès à la salle est réservé aux élèves inscrits et au personnel enseignant pendant les heures de cours. Par mesure de sécurité et de concentration, les parents et accompagnateurs ne sont pas autorisés à assister aux cours sauf lors de portes ouvertes ou événements exceptionnels. Les élèves doivent respecter les lieux et le matériel mis à leur disposition. Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux pourra entraîner des sanctions et des frais de réparation à la charge des familles concernées.

## **MESURES SANITAIRES ET CAS DE FORCE MAJEURE**

En cas de pandémie, confinement ou force majeure, les cours pourront être aménagés à distance, reportés ou annulés en fonction des décisions sanitaires. Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de modification de l'organisation indépendante de la volonté de l'école.

## **ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

L'inscription vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature des parents (ou du représentant légal) : \_\_\_\_\_

Inspira Danse ~ 1 rue Charles Bourseul, 78700 Conflans-Sainte-Honorine

APE : 6r831Z - SIRET : 94866014700018

Tel : + 06.40.22.09.39

E-mail : inspiradanse@gmail.com.